



Dès lors que c'est la survie du peuple juif qui est en question, il n'y a pas de place pour la morale

Par [Yehezkel Dror](#)

Mondialisation.ca, 26 mai 2008

[The Forward](#) 26 mai 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Tout citoyen qui aspire à la justice et à la paix doit prendre conscience de ce que certains stratèges militaires et politiques n'hésitent pas à envisager et à préparer, au nom de la « sécurité » d'Israël. L'Etat d'Israël, se construit sur des terres arabes, leur vole leurs puits, poursuit continuellement son expansion en construisant de nouvelles colonies et, ensuite, il imagine, avec ses amis en Occident, des stratégies pour massacrer les peuples qu'il humilie, en Palestine, au Liban, en Syrie, si ceux-ci cherchent à se défendre ! Le texte que vous pouvez lire ici, écrit par un politologue et stratège israélien, enseignant à l'Université hébraïque de Jérusalem, est vraiment impressionnant. Il nous donne d'importantes indications sur l'actuelle vision politique et stratégique d'Israël, et les fondements de sa doctrine politique au niveau mondial. Il proclame ouvertement le droit d'Israël à s'exonérer des préceptes moraux de la commune humanité. Et il appelle « tout dirigeant juif, toute organisation juive, toute communauté juive et tout individu juif » à en faire de même. Cela fait froid dans le dos. (Silvia Cattori)

Peu de gens disconviennent du fait que tout dirigeant juif, toute organisation juive, toute communauté juive et tout individu juif a pour devoir de contribuer à assurer la continuité du peuple juif. Mais, dans un monde où l'existence à long-terme de l'Etat juif est loin d'être garantie, l'impératif d'exister donne lieu, inévitablement, à de difficiles questions, dont la principale est celle-ci : quand la survie du peuple juif entre en conflit avec la morale du peuple juif, son existence en vaut-elle la chandelle, ou même, cette existence est-elle possible ?

L'existence physique, aurais-je tendance à arguer, doit être première. Aussi morale une société aspire-t-elle à être, l'existence physique est nécessairement un préalable.

Des dangers manifestes, tant internes qu'extérieurs, menacent l'existence-même d'Israël en tant qu'Etat juif. Il est très vraisemblable que l'effondrement d'Israël ou la perte par l'Etat d'Israël de son identité juive aurait pour effet de saper l'existence du peuple juif dans son ensemble. Et même en l'existence d'un Etat juif, des dangers, moins évidents mais non moins fatals, menacent l'existence durable dans le long-terme de la diaspora. Quand les nécessités de l'existence entrent en conflit avec d'autres valeurs, par conséquent, la realpolitik devrait se voir accorder la priorité. Depuis la menace d'un conflit désastreux avec des actants islamistes tel l'Iran, jusqu'à la nécessité de maintenir des distinguos entre « nous » et « les autres » afin de limiter l'assimilation, cet impératif devrait servir de guide aux décideurs politiques.

Regrettablement, l'histoire humaine rejette l'affirmation idéaliste voulant que, pour vivre

longtemps, un Etat, une société ou un peuple se doit d'être moral. Etant donné les réalités prévisibles du 21ème siècle et au-delà, des choix cornéliens sont inévitables, dans lesquels les nécessités de l'existence contredisent, bien souvent, d'autres valeurs importantes.

D'aucuns pourraient arguer que faire de l'existence la priorité pourrait être contreproductif en termes d'existence-même, car ce qui peut être considéré comme une action immorale peut saper le soutien, tant interne qu'extérieur, essentiel à l'existence [de l'Etat d'Israël]. Toutefois, la logique propre à la *realpolitik* donne la primauté à l'existence, ne laissant qu'une place minorée à de quelconques considérations éthiques. La triste réalité, c'est que le peuple juif risque d'être confronté à des choix tragiques, dans lesquels d'importantes valeurs doivent être sacrifiées, dans l'intérêt de valeurs encore plus importantes.

Des décisions qui soient responsables, dans de telles situations difficiles, requièrent une prise de connaissance sans ambiguïté des questions morales en cause, en soupesant avec soin toutes les valeurs et toutes les assomptions de responsabilité dans la formation de son propre jugement autonome. Ces décisions exigent aussi un effort pour réduire autant qu'il est possible la violation de valeurs morales.

Néanmoins, confronté à de tels dilemmes, le peuple juif ne doit pas se laisser obnubiler par le politiquement correct, ni par d'autres modes susceptibles de faire obstacle à la pensée. Quand il s'agit de la Chine, par exemple, certains efforts visant à renforcer les liens entre la superpuissance chinoise en puissance et le peuple juif devraient imposer une sourdine aux campagnes bien-intentionnées visant à interférer dans la politique intérieure de Pékin, notamment dans sa manière de gérer le Tibet. Il en va de même pour la Turquie : étant donné le rôle crucial de pacificateur que joue ce pays au Moyen-Orient, le débat autour de la question de savoir si les Ottomans ont commis (ou non) des atrocités contre les Arméniens doit être laissé aux historiens, et de préférence à des historiens non-juifs.

Cela, non pas nécessairement afin de soutenir la politique chinoise, ni pour dénier l'histoire arménienne. Non : il s'agit, bien davantage, de reconnaître qu'aussi morales ces prises de position peuvent (ou ne peuvent pas) être, le peuple juif doit donner la primauté à l'existence.

Ce qui est requis, c'est une évaluation a priori des valeurs, afin de disposer de guides tout prêts pour former un jugement dans des contextes spécifiques, ou dans des conditions de crise. La question, plus globalement, est de savoir si l'impératif, pour le peuple juif, d'exister, est un impératif catégorique surpassant la quasi-totalité des autres valeurs, ou bien s'il s'agit d'un impératif parmi beaucoup d'autres impératifs de rang similaire. Etant donné tant l'histoire que la situation actuelle du peuple juif, j'aurais tendance à soutenir que l'impératif de garantir son existence est un devoir moral impératif, qui préside à tous les autres.

Laissons de côté le recours à des arguments transcendants, aux commandements bibliques et aux paroles des sages, qui sont, tous les uns autant que les autres, ouverts à diverses interprétations. La justification de la priorité qui doit être accordée aux nécessités de l'existence est quadruple :

Primo, le peuple juif a un droit inhérent à exister, exactement comme n'importe quel autre peuple ou n'importe quelle autre civilisation.

Secundo, un peuple qui a été régulièrement persécuté depuis deux mille ans est

moralement fondé, en termes de justice distributive, à être particulièrement impitoyable lorsqu'il s'agit pour lui de prendre soin de son existence, notamment en matière de droit moral, que dis-je, de devoir, de tuer et d'être tué, si cela est essentiel pour garantir son existence – fusse au prix d'autres valeurs, et d'autres personnes. Cet argument est d'autant plus imparable, à la lumière des tueries sans précédent, voici seulement quelques décennies, d'un tiers du peuple juif – un crime de masse qui a été soutenu directement et indirectement, ou tout du moins, qui n'a pas été empêché, quand cela aurait été possible, par de larges segments du monde civilisé.

Tertio, étant données l'histoire du judaïsme et l'histoire du peuple juif, il y a de fortes chances que nous allons continuer à apporter des contributions éthiques particulièrement nécessaires à l'humanité. Toutefois, pour pouvoir le faire, nous avons besoin d'une existence stable.

Quarto, l'Etat d'Israël est le seul pays démocratique dont l'existence-même est mise en danger par des acteurs profondément hostiles, sans, là encore, que le monde prenne les contremesures décisives qui s'imposent. Cela justifie – que dis-je, cela implique – des mesures qui non seulement seraient inutiles, mais qui seraient même potentiellement immorale dans des circonstances autres.

Le peuple juif doit accorder beaucoup plus de poids à l'impératif qui est le sien, de garantir sa survie, qu'à toute autre valeur. Il y a, bien entendu, des limites ; rien ne saurait justifier la mise en branle d'un génocide. Mais, à part de rares exceptions, où être tué est détruit est préférable à la transgression de normes absolues et totales, l'existence du peuple juif, y compris celle de l'Etat d'Israël, doit être considérée comme la première des priorités.

Ainsi, si la sécurité d'Israël est renforcée de manière significative par de bonnes relations avec la Turquie et avec la Chine, d'aucuns arguent que la Turquie est coupable de génocide, dans le passé, contre les Arméniens, et que la Chine, aujourd'hui, est en train de réprimer des Tibétains et son opposition interne et que les dirigeants et les organisations juifs doivent soutenir la Turquie et la Chine, ou au minimum rester neutres en ce qui concerne les affaires intérieures de ces deux pays. Au minimum, les dirigeants juifs ne doivent pas se joindre au chœur des acteurs libéraux et humanitaires qui condamnent et la Turquie, et la Chine.

De la même manière, les dirigeants juifs doivent soutenir les mesures très dures prises contre des terroristes qui, potentiellement, mettent des juifs en danger, fusse au prix de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Et si la menace est suffisamment grave, le recours à des armes de destruction massive par Israël serait justifié, dès lors qu'il serait manifestement nécessaire afin d'assurer la survie de l'Etat, quelque important que soit le nombre énorme des victimes civiles innocentes que l'on aurait à déplorer.

A n'en pas douter, le débat est largement ouvert sur la question de savoir ce qui est véritablement nécessaire à l'existence. Le fait de donner la priorité à l'impératif d'exister n'implique pas nécessairement que l'on soutienne de A jusqu'à Z la politique d'Israël. De fait, c'est l'inverse qui est vrai : les dirigeants, les organisations et les individus de la diaspora ont le devoir de critiquer la politique israélienne, qui, de leur point de vue, met en danger l'Etat juif et l'existence du peuple juif. Ils ont aussi le devoir de proposer des politiques alternatives garantissant l'existence (du peuple juif).

Mais, en fin de compte, il n'y a aucun moyen de contourner les implications pratiques, impitoyables et douloureuses, du fait de donner la priorité à l'existence, en tant que norme morale supérieure, sur le fait d'être moral par d'autres aspects. Quand cela est important pour l'existence (du peuple juif), la violation des droits d'autrui doit être acceptée, avec regret, certes, mais avec détermination. Le soutien (ou la condamnation) de divers pays et de leurs politiques respectives doit être tranché, avant toute chose, à la lumière des conséquences probables [de ce jugement] pour l'existence du peuple juif.

En résumé : les impératifs de l'existence doivent se voir accorder la priorité sur d'autres considérations – aussi importantes soient-elles – dont les valeurs progressistes et humaines, ou encore le soutien des droits de l'homme et de la démocratisation.

Cette conclusion tragique, mais néanmoins finale, n'est pas facile à avaler, mais elle est essentielle pour le futur du peuple juif. Une fois notre existence garantie, ce qui inclut la sécurité fondamentale d'Israël, beaucoup peut – et doit – être sacrifié sur l'autel du tikkun olam [hébr. : « réparation du monde », ndt]. Mais étant donné les réalités présentes et le futur prévisible, la garantie de l'existence est la priorité des priorités.

Article original en anglais : "[When Survival of the Jewish People Is at Stake, There's No Place for Morals](#)" , 15 mai 2008.

Traduit par Marcel Charbonnier.

Yehezkel Dror, président-fondateur du Jewish People Policy Planning Institute, est professeur émérite de sciences politiques à l'Université hébraïque de Jérusalem. Lauréat du Prix Israël, il a fait partie de la commission Winograd d'enquête sur la guerre israélienne contre le Hezbollah de l'été 2006.

La source originale de cet article est [The Forward](#)
Copyright © [Yehezkel Dror](#), [The Forward](#), 2008

Articles Par : [Yehezkel Dror](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

